



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
SAINTE-CROIX
Séance du Mardi 05 Mars 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, cinq mars à vingt-et-une heure, le Conseil Municipal, légalement convoqué par courrier électronique le vingt-neuf février 2024, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jean-Marc BALARAN, Maire.

Étaient présents:

Jean-Marc BALARAN (Maire), Christine ROIG (Adjointe), Didier BOURG (Adjoint), Pascal TAUPIAC, Frédéric ORGUEIL, Flavie PIRON, Nathalie CALMELS.

Absents excusés : Bertrand FOPPA, Vanessa VIALETTES, Bertrand ALEXANDRE.

Secrétaire de séance :

Nathalie CALMELS

Membres en exercice	Membres présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de votants
10	7	0	7

N°2024-02-12

5.7.6

Approbation des nouveaux statuts du SMRP Vère-Lézert :

Le Conseil Municipal,

Vu la délibération du Syndicat Mixte de Regroupement Pédagogique Vère-Lézert n° D_03 du 6 décembre 2023 portant sur la révision et adoption des nouveaux statuts de SMRP Vère-Lézert ;

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 2024_01_03 en date du 12 février 2024 ;

Vu le courrier de la Présidente du SMRP et des Maires des Communes adhérentes reçu par mail le 28 février 2024 ;

Vu le rapport par lequel Monsieur le Maire expose ce qui suit :

Nous avons reçu par mail le courrier de la Présidente du SMRP Vère-Lézert, de M. Pascal HEBRARD, Maire de Bernac, de M. Max ESCAFFRE Maire de Castanet et M. Alain TROUCHE Maire de Villeneuve sur Vère, qui soutiennent et s'engagent à maintenir la garderie sur de Sainte-Croix, s'il venait à y avoir une fermeture de classe.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

✓ **Approuve** les nouveaux statuts du SMRP Vère-Lézert.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits,

Au registre figure la liste et la signature des membres présents

Pour extrait, certifié conforme

Le Maire,
Jean-Marc BALARAN

La Secrétaire de séance
Nathalie CALMELS